

Commission « Aménagement des territoires et mobilités »  
Rapporteuse : Evelyne LUCAS

**Avis du CESER sur le dossier du Conseil régional**  
**« Communication d'observations définitives de la Chambre régionale**  
**des comptes de Bretagne sur les délégations de services publics**  
**passées pour la gestion des aéroports de Brest et de Quimper, pour**  
**la gestion des aéroports de Rennes et Dinard, et sur la gestion de la**  
**Région Bretagne de ses infrastructures aéroportuaires pour les**  
**exercices 2012 et suivants »**

## 1. Rappel des propositions du Président du Conseil régional

### 1.1. *Délégations de service public passées pour la gestion des aéroports de Rennes, Dinard, Quimper et Brest*

Le Président du Conseil régional propose de prendre acte de :

- L'absence d'observation sur l'aéroport de Brest jusqu'en 2017, à l'exception d'un nombre encore trop important d'accidents du travail ;
- La baisse de fréquentation de l'aéroport de Quimper depuis 2009, entraînant une dégradation du résultat d'exploitation, ainsi que la dégradation de l'infrastructure liée à la réalisation partielle des obligations d'investissements du concessionnaire ;
- L'intérêt du montage capitalistique du concessionnaire des aéroports finistériens depuis le 01/01/2017 associant les expertises requises pour ce type de plateforme ;
- La nécessité d'améliorer la compétitivité de l'aéroport de Quimper par rapport au ferroviaire et de sa complémentarité d'exploitation avec l'aéroport de Brest ;
- L'évolution positive du résultat d'exploitation du concessionnaire des aéroports de Rennes et Dinard ;
- La réussite commerciale de l'aéroport de Dinard trop faible au regard des opportunités touristiques alentour et de la qualité de l'infrastructure, et la nécessité de son exploitation en vue du maintien des activités industrielles sur site ;
- La rémunération favorable aux actionnaires de la société concessionnaire des aéroports de Rennes et Dinard et la limitation des accidents du travail.

### 1.2. *Gestion par la Région Bretagne de ses infrastructures aéroportuaires*

Le Président du Conseil régional propose de prendre acte de :

- Des difficultés à connaître et à suivre l'état du patrimoine aéroportuaire ;
- La trop faible activité de la plateforme de Dinard au regard de son potentiel touristique et la nécessité d'un partenariat entre les collectivités locales et les acteurs du tourisme pour son développement ;
- La nécessité d'améliorer la compétitivité de l'aéroport de Quimper par rapport à la concurrence ferroviaire et de sa complémentarité d'exploitation avec l'aéroport de Brest ;

- La suggestion d'une réflexion globale intégrant tous les aéroports bretons afin de limiter les concurrences et de développer les intermodalités.

## 2. Observations du CESER

### 2.1. *Délégations de service public passées pour la gestion des aéroports de Rennes, Dinard, Quimper et Brest*

Le CESER constate l'absence d'observation particulière sur les délégations de services publics pour la gestion des quatre plateformes aéroportuaires, tout en étant attentif aux efforts de réduction des accidents du travail.

Il relève les difficultés commerciales et financières de l'aéroport de Quimper, que le nouveau concessionnaire depuis début 2017, s'appuyant sur des expertises reconnues et les synergies avec l'aéroport de Brest, tente de résorber.

L'attractivité touristique exceptionnelle de la Côte d'émeraude et de la Baie du Mont St Michel constitue une opportunité pour le développement de l'aéroport de Dinard, en partenariat avec les acteurs régionaux et locaux du tourisme. Le maintien et le développement des activités industrielles utilisant la plateforme sont liés au niveau d'activité commerciale de l'aéroport.

### 2.2. *Gestion par la Région Bretagne de ses infrastructures aéroportuaires*

Le CESER note les difficultés relevées par la Chambre régionale des comptes dans la connaissance et le suivi par le Conseil régional de l'état de son patrimoine aéroportuaire. Des solutions devront y être apportées.

Dans ses travaux sur le Pacte d'accessibilité, le CESER considérait que l'abandon de l'aéroport du Grand Ouest réinterrogeait le positionnement des aéroports bretons. Quel rôle jouent-ils aujourd'hui dans l'accessibilité de la Bretagne ? Quel rôle pourraient-ils jouer demain ? Pour le CESER, il serait utile d'engager une étude d'impact pour mieux appréhender ces questions et permettre d'évaluer les besoins de réaménagement, à l'aune de l'accroissement possible de leurs trafics. En outre, si la connexion de la Bretagne aux hubs nationaux et européens peut être aérienne, elle peut également être intermodale.

Aussi, le CESER partage la préconisation de la Chambre régionale des comptes de conduire une réflexion globale englobant tous les aéroports bretons, afin d'éviter des concurrences stériles et de renforcer les intermodalités dans les déplacements.

Compte-tenu de ces observations, et au vu des observations de la CRC, le CESER suivra, au cours des prochains mois et en lien avec le Conseil régional, l'évolution des aéroports de la région, en lien avec le Pacte d'accessibilité et les annonces de l'Etat.

## Vote sur l'Avis du CESER de Bretagne

Communication d'observations définitives de la Chambre régionale des comptes de Bretagne sur les délégations de services publics passées pour la gestion des aéroports de Brest et de Quimper, de Rennes et Dinard, et sur la gestion de la Région Bretagne de ses infrastructures aéroportuaires

Nombre de votants : 88

Ont voté pour l'avis du CESER : 88

Sophie JEZEQUEL (CRAB), Edwige KERBORIOU (CRAB), Laurent KERLIR (CRAB), Didier LUCAS (FRSEA), Cécile PLANCHAIS (FRSEA), Philippe PLANTIN (CRMA), Marielle TARTIVEL (U2P), Philippe LE ROUX (U2P), Sylvère QUILLEROU (CNPL), David CABEDOCE (CCIR), Séverine DUDOT (CCIR), Evelyne LUCAS (CCIR), Emmanuel THAUNIER (CCIR), Marie-Christine LE GAL (MEDEF), Annie SAULNIER (MEDEF), Daniel TUNIER (MEDEF), Brigitte LE CORNET (CPME), Régis BOIRON (Centre des Jeunes dirigeants d'entreprises de Bretagne), Martial WESLY (Comité régional de la fédération bancaire française), Bernard LAURANS (Par accord SNCF-SNCF Réseau-EDF-ENEDIS-RTE-ENGIE-La Poste), Isabelle AMAUGER (URSCOP), Ronan LE GUEN (Collectif de fédérations d'insertion par l'activité économique : par accord entre la fédération des entreprises d'insertion Bretagne, Chantier école Bretagne, Collectif des associations intermédiaires 29, Fédération des associations intermédiaires 22, Union départementale des associations intermédiaires 56), Jean LE TRAON (IRT B-COM), Anne COUËTIL (Par accord SER-FEE), Anne-Claude LEFEBVRE (Par accord CRITT-Centres techniques de Bretagne), Françoise BOUJARD (CFDT), Michel CARADEC (CFDT), Danielle CHARLES LE BIHAN (CFDT), Isabelle CONAN ROUSSEAU (CFDT), Joël DEVOULON (CFDT), Marie-Annick GARAUD LE GARS (CFDT), Norbert HELLUY (CFDT), Marie-Madeleine HINAULT (CFDT), Brigitte LE CLECH (CFDT), Véronique LE FAUCHEUR (CFDT), Thierry LEMETAYER (CFDT), Catherine LONEUX (CFDT), Gilles POUPARD (CFDT), David RIOU (CFDT), Hervé THIBOULT (CFDT), Jacques UGUEN (CFDT), Olivier CAPY (CGT), Stéphane CREACH (CGT), Ronan LE NEZET (CGT), Lindsay MADEC (CGT), Jean-Luc PELTIER (CGT), Florence PRIGENT (CGT), Nadine SAOUTI (CGT), Gaëlle URVOAS (CGT), Nadine HOURMANT (FO), Annie KERHAIGNON (FO), Eric LE COURTOIS (FO), Fabrice LERESTIF (FO), Pierrick SIMON (FO), Daniel CLOAREC (CFTC), Viviane SERRANO (SOLIDAIRES), David COCAULT (SOLIDAIRES), Marie-Andrée JEROME-CLOVIS (UNSA), Bertrand LE DOEUFF (UNSA), Jean-Marie BERTHO (CFE-CGC), Françoise FROMAGEAU (URAF), Annie GUILLERME (FR-CIDFF), Lydie POREE (Planning Familial), Marie-Françoise LE HENANF (FCPE), Laetitia BOUVIER (JA), Filipe NOVAIS (CRAJEP), Jacqueline PALIN (CROS), Jean KERHOAS (Nautisme en Bretagne), Marie-Martine LIPS (CRESS), Marie-Anne CHAPDELAINE (FAS), Marylène SIMON (Par accord URAPEI-CREAI), Marie-Christine CARPENTIER (URIOPSS), Claudine PERRON (Kevre Breizh), Patrice RABINE (SYNDEAC), David ALIS (Universités de Bretagne), Marine LE GALL-ELY (Universités de Bretagne), M'Hamed DRISSI (Conférence des directeurs des Grandes écoles de Bretagne), Patrick HERPIN (INRA), Michel MORVANT (par accord SOLIHA Bretagne et Habitat et développement en Bretagne), Gérard CLEMENT (Par accord entre l'UFC - Que choisir et Consommation, logement et cadre de vie (CLCV)), Suzanne NOËL (EPL Bretagne-Pays de la Loire), Karim KHAN (Par accord UNAT-UBHPA-UMIH-SNAV-FNTV-FVRB-UBGF), Jean-Yves PIRIOU (Eau et rivières de Bretagne), Sylvie MAGNANON (Bretagne vivante), Jean-Luc TOULLEC (Bretagne vivante), Jean-Philippe DUPONT (Personnalité qualifiée environnement et développement durable), Franck PELLERIN (Personnalité qualifiée), Bernard GAILLARD (Personnalité qualifiée)

Ont voté contre l'avis du CESER : 0

Se sont abstenus : 0

**Adopté à l'unanimité**